

Dossier de candidature

À compléter avant le 30 septembre 2024

Grand Prix AFINEF des collectivités innovantes

L'AFINEF distinguera 5 initiatives à fort impact
auprès des communautés éducatives

en partenariat avec le salon



Remise des prix lors d'un temps fort **le 13 novembre** sur le **salon Educatech**, en présence des membres du jury et de l'écosystème du numérique éducatif.



Ce dossier représente une trame de réponse qu'il est possible d'utiliser pour soumettre une action au **Grand Prix AFINEF des Collectivités Innovantes**.

L'utilisation de ce dossier n'est pas obligatoire pour candidater.

L'objectif de ce dossier est de vous guider dans la présentation de votre action en répondant à tout ou partie des questions.

Si vous disposez déjà d'un dossier de présentation, dossier de presse, site web, ... Vous pouvez soumettre votre candidature en vous appuyant sur ce que vous avez à disposition. Le jury reviendra vers vous pour toute précision.

Vous pouvez également utiliser ce dossier pour préciser ou mettre en avant l'adéquation de votre action aux critères d'éligibilité.

Vous pouvez soumettre jusqu'à 3 candidatures !

Lire le [règlement du Grand Prix](#) disponible sur notre site web.

Les conditions de dépôt (dates, modalités de candidature...) sont définies dans le communiqué disponible sur ce lien : [Présentation Grand Prix AFINEF 2024](#)

(Version .docx disponible ici)

Présentation

Nom et coordonnées de la collectivité :

Vos coordonnées et fonction :

Catégorie

- École primaire
- Collège
- Lycée
- Inclusion

Votre action en quelques mots :

Décrivez ici en quelques mots votre action. Ce résumé de 10 à 15 lignes maximum nous permettra également de communiquer sur votre candidature.

Lien vers un site web, dossier de présentation, dossier de presse, reportage, vidéos :

(P. -S.) : Vous pouvez également transmettre en annexe des photos, logos ou tout support que vous jugeriez utile.

Autres éléments à adresser à : sduval@afinef.net

Votre action inclut-elle une ressource numérique pour l'Éducation ?

Il peut s'agir d'une plateforme, d'un service numérique, d'un ou plusieurs matériels.

La ressource numérique n'est pas nécessairement au centre de votre action. Elle peut venir soutenir votre action, être une composante de celle-ci, être un moyen mis en œuvre pour atteindre les objectifs de votre action, etc.

L'action peut également viser le développement des usages d'une ressource numérique pour l'éducation et s'inscrire dans un ensemble d'objectifs plus larges que la seule action.

Décrivez comment votre action répond à ce critère :

Quelle est la problématique adressée par votre action ?

Vous avez préalablement identifié une problématique sur votre territoire. Celle-ci peut être spécifique à votre territoire ou être présente à une échelle plus large.

Dites-nous-en plus sur la (ou les) problématique(s) adressée(s) ?

En quoi votre action est-elle innovante ?

L'innovation peut revêtir différentes formes.

Il peut s'agir d'une organisation nouvelle, d'une approche nouvelle ou d'un nouveau dispositif, ..., qui n'existait pas sur votre territoire ou qui était peu répandu ou peu utilisé.

L'action peut ainsi adresser des enjeux d'usages d'un service ou d'un dispositif présent sur votre territoire. Dans ce cas, l'innovation résidera dans l'approche déployée auprès des usagers et/ou dans l'amélioration du service ou dispositif existant.

L'innovation peut résider dans l'adaptation aux enjeux de votre territoire d'un dispositif qui existe par ailleurs.

Comment s'intègre votre action avec le système éducatif de votre territoire ?

L'action peut être opérée durant les temps scolaires, périscolaires ou en dehors tout en adressant un sujet en lien avec les référentiels de l'Éducation nationale, une politique publique et/ou les environnements d'apprentissages.

Il peut s'agir d'appuyer un enseignement disciplinaire, de soutenir le développement de compétences auprès des apprenants, de soutenir un enjeu de politique éducative, de renforcer les liens entre des personnes, d'améliorer ou créer des environnements d'apprentissages,

Pensez également à décrire comment vous avez mobilisé les professionnels de l'éducation de votre territoire (enseignants, chefs d'établissements, AESH, IEN, CPC, services de l'EN, de l'enseignement privé sous contrat, ...).

À qui s'adresse votre action ?

Pour être éligible, votre action doit s'adresser à un ou plusieurs membres de la communauté éducative.

Il peut s'agir des enseignants, des élèves, des parents, des agents territoriaux, d'un ou plusieurs partenaires des établissements scolaires de votre territoire (associations, fournisseurs, professionnels de santé, établissements médico-sociaux, services de l'Éducation nationale, de la collectivité, ...)

Quels sont les impacts recherchés ?

À partir de la problématique identifiée au départ de votre projet (ou des problématiques), quel est l'impact ou quels sont les impacts que vous recherchez ou que vous avez déjà constatés ?

Avez-vous identifié des impacts que vous n'aviez pas prévus ?

Décrivez en quoi ces impacts recherchés et ou observés sont en lien avec la ou les problématiques de départ :

Votre action est-elle répliquable et pérenne ?

Indiquez-nous comment un territoire similaire au vôtre est susceptible de mettre en œuvre votre action, comment vous envisagez de la répliquer sur votre propre territoire, comment celle-ci s'inscrit dans la durée.

Quelles sont selon vous les conditions qui vous ont permis de réussir votre action et qui permettront de répliquer celle-ci ?

Dites-nous en plus

Les questions précédentes visaient à vous aider à candidater. Sentez-vous libre de décrire ici plus en détail votre action, sa genèse, la mise en œuvre, les étapes, les partenaires investis, les suites que vous pensez y donner, les succès et les difficultés rencontrées, les obstacles et leviers, les effets inattendus, la mobilisation des publics et l'audience touchée, etc. ...